

**SANTE****Centre Municipal de Santé**

Participation à l'étude Pluriprofessionnalité et gestion des Risques par un programme Multifacette en soins primaires (PRISM)

Convention de partenariat avec les Hospices Civils de Lyon

**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans le cadre du PREPS (Programme de Recherche sur la Performance du Système des Soins), les centres de santé sont sollicités pour participer à cette étude PRISM (Pluriprofessionnalité et gestion des Risques par un programme Multifacette en soins primaires).

L'étude a pour objectif d'évaluer un programme de gestion des risques et un système de recueil d'Evènements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) spécialement en médecine générale.

Ces différents évènements indésirables ont pour conséquence un retard dans la prise en charge, les traitements et des coûts supplémentaires pour les patients selon une étude Zwart et al (2011).

L'étude permettra de montrer qu'une réflexion des professionnels de terrain autour de ces EIAS contribue à la qualité et la sécurité des soins.

L'étude a été retenue pour financement par la Direction Générale de l'Offre de Soins du Ministère de Affaires Sociales et de la Santé dans le cadre du PREPS.

Les centres de santé y participant reçoivent une indemnité, 1000 à 4000 euros en fonction du groupe (témoin ou non) dans lequel ils travailleront. L'affectation se fera par tirage au sort.

L'équipe de coordination de l'étude PRISM est assurée par Marc Chanelière (Maitre de Conférence Associé, DMG Lyon-UCB Lyon 1), Karine Poyau (Ph Unité de Recherche sur la qualité et la sécurité des soins - Pôle IMER-Hospices Civils de Lyon) et Sandrine Touzet (Médecin de santé publique, Responsable Unité de Recherche sur la qualité et la sécurité des soins - Pôle IMER-Hospices Civils de Lyon).

L'étude est prévue sur 18 mois.

Je vous propose de valider la participation du centre de santé d'Ivry-sur-Seine, à cette étude qui bénéficiera en premier lieu à ses usagers, en approuvant la convention de partenariat afférente avec les Hospices Civils de Lyon.

Les recettes en résultant seront à prévoir lors d'une prochaine décision modificative.

P.J. : - convention

## **SANTE**

### **29) Centre Municipal de Santé**

Participation à l'étude Pluriprofessionnalité et gestion des Risques par un programme Multifacette en soins primaires (PRISM)

Convention de partenariat avec les Hospices Civils de Lyon

#### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le Programme de Recherche sur la Performance du Système des Soins (PREPS),

vu l'avis favorable du Comité Consultatif sur le Traitement de l'Information en matière de recherche dans le domaine de la santé du 15 mai 2014 (CCTRIIS),

vu l'autorisation de la CNIL le 28 octobre 2014,

considérant que dans le cadre du PREPS, les centres de santé sont sollicités pour participer à l'étude Pluriprofessionnalité et gestion des Risques par un programme Multifacette en soins primaires,

considérant que cette étude a pour objectif d'évaluer un programme de gestion des risques et un système de recueil d'Evénements Indésirables Associés aux Soins (EIAS), spécialement en médecine générale,

considérant que le Centre Municipal de Santé d'Ivry-sur-Seine souhaite être intégré dans cette étude,

vu la convention ci-annexée,

vu le budget communal

#### **DELIBERE**

A l'unanimité

**ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention de partenariat avec les Hospices Civils de Lyon et autorise le Maire à la signer ainsi que les éventuels avenants y afférents.

**ARTICLE 2 :** DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 24 JUIN 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 24 JUIN 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 22 JUIN 2015